



École Lucille-Teasdale

ORDRE DU JOUR Conseil d'établissement – École Lucille-Teasdale Le mardi 21 février 2023 à 18h via TEAMS

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 30 janvier 2023
4. Suivi au procès-verbal du 30 janvier 2023 : accès de la présidente à la boîte courriel du CE
5. Parole au public
- 6. Points d'information**
 - 6.1 Projet éducatif /suivis
- 7. Points de décision**
 - 7.1 Sorties / activités
 8. Correspondance (Mme M. Koné)
 9. Rencontre de la déléguée au comité de parents du CSSDM (Mme Catherine Rideout-Vallée)
 10. Varia : élèves blessés / contacts urgence (Mme Kone)
 11. Date de la prochaine rencontre
 12. Levée de l'assemblée

*Confirmation verbale le : 14 février 2023
Signature à venir.*

Présidente
Marie Koné

Directrice
Hélène Da Costa